

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 octobre 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Zaven ALEXANIAN représenté par Patrick BORE - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Christophe MADROLLE - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Clément YANA - Jean-Louis BONAN représenté par Henri MATTEI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Jean-François DENIS - Xavier CACHARD représenté par Laure-Agnès CARADEC - Patricia COLIN représentée par Martine GOELZER - Jean-Marc CORTEGGIANI représenté par Jean-Marc BENZI - Claude DAUMERGUE représenté par Catherine JALINOT - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Albert GUIGUI représenté par Bruno GILLES - Mourad KAHOUl représenté par Jacqueline MAURIC - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Eric LE DISSES représenté par Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Christophe LOPEZ représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - René MALLEVILLE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Alain CROCE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gerard PEPE représenté par Maurice TALAZAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Alain LAURENS - Myriam SALAH-EDDINE représentée par Sabine BERNASCONI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

André ESSAYAN - Laurent LAVIE - Jean MONTAGNAC - Gilles PAGLIUCA - Marc POGGIALE - René TAVERA.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 022-598/12/CC

■ Désignations de représentants de Marseille Provence Métropole.

DAS 12/8581/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

- Dans le cadre des dispositions du décret 2012.189 du 7 février 2012, des commissions de suivi de site des établissements industriels ont été instituées en lieu et place des commissions locales d'information et de concertation : deux établissements sont concernés sur le territoire de Marseille Provence Métropole, Arkema France et Cerexagri à Marseille.

Il convient donc de désigner les représentants de Marseille Provence Métropole au sein de la commission de suivi de site des établissements industriels, Arkema France et Cerexagri.

- En outre, le centre de traitement biologique des résidus urbains de la Crau, à Saint-Martin de Crau, géré par Marseille Provence Métropole, est concerné par ces nouvelles dispositions.

Pour la commission de suivi, instituée pour ce site, doivent être désignés des conseillers communautaires.

- Il est également nécessaire de renouveler la représentation de Marseille Provence Métropole au sein des PLIE Centre et Est, dans le cadre du nouveau protocole d'accord 2013.2017.
- L'association Entreprises et Territoires d'Avenir a succédé à la Fédération Nationale des Entreprises de Zones Urbaines Sensibles (FNAE ZUS), et poursuit son action en faveur des Zones Franches Urbaines.

Marseille Provence Métropole participe au Conseil d'Administration de cette nouvelle structure pour laquelle un représentant doit être désigné.

- Par ailleurs, les deux principaux réseaux de la surveillance de la qualité de l'air en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, AIRTOBEP et ATMOPACA ont fusionné sous le nom de AIRPACA.

Il convient donc de procéder à une désignation au sein de ce nouvel organisme.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein de la commission de suivi de site des établissements Arkema France et Cerexagri :

- Titulaire : Pierre Semeriva
- Suppléant : Christel Simonetti-Achard

Article 2 :

Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein de la commission de suivi de site du centre de traitement biologique des résidus urbains de la Crau :

- Titulaires : Jean Brunel
- Albert Lapeyre
- Marc Poggiale
- Olivier Agullo

- Suppléants : Jean Montagnac
Lachraf Timezouikht

Article 3 :

Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein du comité de pilotage du PLIE MPM Centre :

- Titulaires : Sabine Bernasconi
- Gérard Bismuth
- Haouria Hadj-Chick
- Evelyne Karboviac
- Abdelwaab Lakhdar
- Pierre Semeriva

Article 4 :

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein du comité de pilotage du PLIE MPM Est :

- Titulaire : Arlette Salvo

Article 5 :

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein de l'association « Transport Mobilité Solidarité » :

- Titulaire : Marie-Louise Lota

Article 6 :

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein de AIRPACA :

- Titulaire : Victor-Hugo Espinosa
- Suppléant : Pierre Djiane

Article 7 :

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein du Conseil d'Administration de l'association Entreprises et Territoires d'Avenir :

- Titulaire : Alexandre Bizaillon

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Ressources Humaines,
Moyens Généraux, Juridique

Bernard MOREL

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI